

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

I - Le cadre institutionnel

1 - Dispositif national d'évaluation diagnostique – année 2005-2006

(Circulaire n°2005-096 du 24-6-2005, BO n°25 du 30 juin 2005 : dispositif national d'évaluation diagnostique – année 2005-2006)

Les évaluations diagnostiques de rentrée en CE2 et 6ème par protocoles nationaux

Leur objectif

Les évaluations à l'entrée du CE 2 et de la 6ème ont pour objectif premier de permettre d'apprécier les réussites et les difficultés éventuelles de chaque élève considéré individuellement, à un moment précis de la scolarité. Elles fournissent aux enseignants des repères pédagogiques pour organiser la suite des apprentissages... Les critères explicites qu'apportent ces évaluations, complètent et enrichissent les différentes sources d'information dont disposent les enseignants pour identifier les acquisitions et les difficultés possibles des élèves. L'analyse des résultats obtenus est une aide à la mise en œuvre des réponses pédagogiques adaptées aux besoins particuliers de leurs élèves, notamment les programmes personnalisés d'aide et de progrès (PPAP).

Des protocoles restructurés

Les élèves entrant en CE2 et en sixième en septembre prochain sont les premiers à avoir bénéficié des programmes mis en place en 2002 sur toute la durée du cycle qui précède l'évaluation. Afin d'aider les enseignants à mieux prendre en compte la progressivité des apprentissages, les protocoles de cette année visent pour une part importante les "compétences attendues", c'est-à-dire celles qui sont normalement consolidées à l'entrée du nouveau cycle et sur lesquelles les enseignants doivent pouvoir s'appuyer pour engager la programmation de l'année. La place réservée aux compétences en cours d'acquisition y est moins grande que par le passé.

Les analyses des réponses peuvent s'organiser par champ, par compétence et par exercice pour l'ensemble de la classe, pour des groupes d'élèves ciblés ou pour chaque élève. La concaténation des résultats de plusieurs classes permet d'élargir le champ d'analyse et d'aider à la mobilisation de ressources et de dispositifs de soutien scolaire (cf. circulaire n° 2005-067 du 15-4-2005, B.O. n° 18). Les enseignants pourront se référer aux résultats des échantillons représentatifs constitués au plan national qui fournissent des repères nationaux. Ceux-ci seront disponibles sur le site internet du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en novembre 2005.

L'information des parents et des établissements d'origine des élèves

Les principaux de collège et les directeurs d'école doivent diffuser aux parents une information sur les résultats des élèves. Il est important que cette information soit présentée sous une forme compréhensible, ce qui suppose que les termes techniques naturellement utilisés entre professionnels de l'enseignement soient remplacés par des formulations plus accessibles et plus explicites pour les parents. Cette information ne saurait donc se limiter à la fourniture de fiches individuelles de résultats telles que le logiciel J'ADE peut les produire. Elle doit être l'occasion de commenter les réussites et les difficultés de l'élève et de présenter les dispositifs d'accompagnement éventuellement proposés.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

2 – Dispositif d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école

(BO n° 31 du 1^{er} septembre 2005 : mise en œuvre de la loi d'orientation)

Article 3 - Le dernier alinéa de l'article 3 est remplacé par les dispositions suivantes :

“Le ministre chargé de l'éducation nationale définit par arrêté les programmes d'enseignement incluant les objectifs de chaque cycle, ainsi que des **repères annuels pour les compétences et connaissances dont l'acquisition doit être assurée en priorité en vue de la maîtrise des éléments du socle commun à la fin de l'école primaire.**”

“Art. 4 - Les dispositions pédagogiques mises en œuvre pour assurer la continuité pédagogique, en particulier au sein de chaque cycle, prennent en compte les besoins de chaque élève afin de permettre le plein développement de ses potentialités, ainsi que l'objectif de le **conduire à l'acquisition des éléments du socle commun de connaissances et compétences fondamentales correspondant à son niveau de scolarité.**

À tout moment de la scolarité élémentaire, lorsqu'il apparaît qu'un élève ne sera pas en mesure de maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin du cycle, le directeur d'école propose aux parents ou au représentant légal de l'enfant de **mettre en place un dispositif de soutien, notamment un programme personnalisé de réussite éducative.** Un document, préalablement discuté avec les parents de l'élève ou son représentant légal, précise les formes d'aides mises en œuvre pendant le temps scolaire ainsi que, le cas échéant, celles qui sont proposées à la famille en dehors du temps scolaire. Il définit un projet individualisé qui devra permettre d'évaluer régulièrement la progression de l'élève.

Dans les zones d'éducation prioritaire, ces dispositifs se conjuguent avec les dispositifs existants.

Des aides spécialisées et des enseignements adaptés sont mis en place au profit des élèves qui éprouvent des difficultés graves et persistantes. Ils sont pris en charge par des maîtres spécialisés, en coordination avec le maître de la classe dans laquelle l'élève continue à suivre une partie de l'enseignement.

Article 5 - Après l'article 4 sont ajoutés les articles 4-1, 4-2, 4-3 et 4-4 ainsi rédigés :

I - “Art. 4-1 - **Le maître de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis des élèves. Les parents ou le représentant légal sont tenus périodiquement informés des résultats et de la situation scolaires de leur enfant. Dès que des difficultés apparaissent, un dialogue est engagé avec eux.**

IV - “Art. 4-4 - Les écoles recourent aux interventions de psychologues scolaires, de médecins de l'éducation nationale, d'enseignants spécialisés et d'enseignants ayant reçu une formation complémentaire. Ces interventions ont pour finalités, d'une part, d'améliorer la compréhension des difficultés et des besoins des élèves et, d'autre part, d'apporter des aides spécifiques ou de dispenser un enseignement adapté, en complément des aménagements pédagogiques mis en place par les maîtres dans leur classe. Elles contribuent en particulier à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative.

Article 7 - Après l'article 9, il est ajouté un article 9-1 ainsi rédigé :

“Art. 9-1 - Dans chaque école, un projet d'école est élaboré par le conseil des maîtres avec les représentants de la communauté éducative. Il est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école conformément aux dispositions de l'article 18.

Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux ; il précise pour chaque cycle les actions pédagogiques qui y concourent ainsi que les voies et moyens mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents (ou le représentant légal) à cette fin. Il organise la continuité éducative avec les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, notamment dans le cadre des dispositifs de réussite éducative.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

II – Finalité des évaluations au début du cycle III

1 - Des évaluations à finalité exclusivement pédagogique et à vocation essentiellement diagnostique

Ainsi que les derniers textes relatifs (circulaire n°2005-096 du 24-6-2005 parue au BO n°25 juin du 30 juin 2005) aux évaluations nationales le rappellent, **cette évaluation du début du cycle des approfondissements permet aux enseignants d'établir un état des acquis, des difficultés et des lacunes après les grandes vacances et à l'entrée dans un nouveau cycle pédagogique.**

Le protocole annuel prend en compte des compétences qui ont un statut différent :

- celles qui devraient être maîtrisées parce qu'elles sont des **points d'appui pour les apprentissages ultérieurs (dites " compétences de base ")**
- celles qui ne seront vraiment **construites que dans le cycle qui commence mais qui ont déjà fait l'objet d'un premier travail.**

Les résultats de ces évaluations ne sauraient passer pour représentatifs du "niveau" scolaire des élèves à l'issue du cycle II ou du cycle III. Ils sont partiels et ne constituent que de manière limitée des indicateurs de résultats scolaires.

La référence aux "scores nationaux" a un intérêt essentiel : celui de relativiser les résultats dans une classe ou une école en les rapportant à ceux d'un large échantillon d'élèves.

Une exploitation en vue de comparaisons entre écoles n'aurait aucune signification et aucune validité ; il en va de même des comparaisons entre " résultats bruts " dans une même école (ou à une autre échelle) au fil des années. **Pour une école, il peut être intéressant, par contre, de voir, au fil des années, comment évolue l'écart avec les résultats nationaux.**

2 - Deux grands axes d'exploitations pédagogiques

Une priorité : aider les élèves à dépasser leurs difficultés

L'évaluation livre des indices des difficultés : réponses erronées ou absence de réponses révèlent dans la majorité des cas que les acquisitions sollicitées font défaut ou sont fragiles et mobilisées de manière aléatoire (mobilisation parfois liée à des " aspects de surface " des exercices). **Pour certaines compétences qualifiées " de base ", ces acquisitions doivent être faites sans délai parce qu'elles conditionnent d'autres acquisitions ; ce sont celles-là que doit garantir le PPRE.**

Un intérêt : réajuster le projet d'école et les programmations de cycles

Il s'agit là de considérer plus la globalité des performances des élèves et de voir quels domaines et quelles compétences font l'objet d'un bon niveau moyen de réussite ou, au contraire, donnent lieu à un nombre important d'erreurs (comparativement au score national). Dans le premier cas, on se sera assuré que le projet d'école - et ses déclinaisons - est adapté ; dans le second, il conviendra de modifier les progressions et/ou les modalités de travail pour améliorer les résultats.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

III - Les contenus

1 - Français

A la fin du cycle 2, **il est normal que les élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences en lecture ou qu'ils les maîtrisent à des degrés différents selon les textes qu'ils ont à lire** ; l'apprentissage se poursuit au cycle 3. Cependant, pour ceux qui accèderaient au cycle 3 sans avoir acquis suffisamment les bases de la lecture et de l'écriture, l'évaluation donnera des éléments d'analyse guidant la mise en place de dispositifs d'aide et d'accompagnement adaptés aux besoins de chacun.

Cette année, le protocole est organisé autour de trois textes tels que des élèves de CE2 peuvent en lire dans des ouvrages adaptés à leur âge, deux de type littéraire, un de type plus informatif. Chacun de ces textes sert de base à une évaluation de compétences relevant des domaines de la **compréhension**, de la **reconnaissance des mots**, de l'**écriture** et de l'**orthographe**, de la **production de textes**. Ainsi, chaque compétence est évaluée par plusieurs items rattachés à ces supports. Une analyse croisée des résultats selon les champs et les compétences au regard des types de textes permettra à l'enseignant de mieux cerner les acquis des élèves.

L'épreuve comprend au total 93 items répartis comme suit :

- **compréhension** : 29 items ;
- **reconnaissance des mots** : 9 items ;
- **écriture et orthographe** : 50 items ;
- **production de textes** : 5 items.

Pour le champ « **compréhension** », on s'appuie sur des textes lus par le maître puis par l'élève en lecture autonome, ou directement en lecture autonome. Conformément aux programmes, les compétences évaluées concernent la **recherche d'informations explicites dans le texte, des mises en relation voire des inférences, le traitement des informations syntaxiques**. Dans ce champ, **nombre des acquisitions évaluées dans ce protocole étant en cours d'acquisition**, les items construits pour apprécier l'avancée des élèves dans la maîtrise de ces compétences sont d'exigences et de difficultés variées.

Le champ « reconnaissance des mots » recouvre la maîtrise de compétences instrumentales indispensables à la réussite dans des situations de lecture d'écrits. Ces compétences devraient être maîtrisées par les élèves à leur entrée au cycle 3. Pour ceux des élèves dont les acquis se révéleraient faibles sur ce champ, un travail spécifique personnalisé devra être entrepris.

Le champ « **écriture et orthographe** » vise des **compétences** qui, **pour une large part** au regard des objectifs du cycle 2, **devraient être maîtrisés à l'entrée au cycle 3.** Il s'agit notamment de la copie où l'on attend la maîtrise de l'écriture cursive et de l'orthographe des mots respectant les caractéristiques phonétiques. Il en va de même de la production de textes où les exigences ont été limitées ; la tâche est cependant nettement plus complexe que la copie. Il est intéressant de comparer les productions des élèves pour vérifier s'ils mettent en oeuvre dans cette situation les compétences dont ils font preuve en copie et en orthographe dans des exercices spécifiques. Pour ce qui est du contrôle des accords et de la maîtrise des marques typographiques, ces acquisitions ne sont pas automatisées dans toutes les situations ; il importe donc de repérer à la fois les réussites, même précaires, et les erreurs afin de construire la progression des activités grammaticales et orthographiques qui conduiront à des acquisitions mieux assurées. L'évaluation des compétences

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

dans toutes les situations d'écrits donnera aux maîtres des informations intéressantes sur les capacités d'attention et de concentration des élèves.

La dégradation de la qualité de l'écriture (lettres mal formées ou mal attachées, par exemple), la perte du contrôle sur la copie (lettres ou parties de mots oubliées, ponctuation omise), l'impossibilité de terminer les exercices peuvent être souvent observées comme des signes de fragilité en matière d'attention.

Autres regroupements d'items :

- **respect de consignes** : 59 – 60 – 80 – 81
- **accords dans le groupe nominal** : 14 – 15 – 22 – 23 – 24 – 75 – 76 – 77
- **accords dans le groupe verbal** : 11 – 12 – 13 – 16 – 21

- L'attention est ainsi portée sur la capacité de l'élève
 - o à marquer l'accord sujet-verbe et à contrôler les accords de genre et de nombre dans le groupe nominal dans différentes situations (dictée, transformation) ;
 - o à comprendre et à respecter des consignes variées, capacité indispensable à tout travail autonome et ceci dans toutes les disciplines.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Nom.....Prénom.....

Français - Séquence 1 : Le hérisson, texte de type informatif

Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2

Champs	Exercice	Compétence	Composantes	Items
Compréhension	1	Comprendre les informations explicites d'un texte littéraire ou d'un texte documentaire approprié à l'âge et à la culture des élèves.	Comprendre les informations d'un texte et répondre à des questions « vrai-faux ».	1
				2
				3
	2	Trouver dans un texte documentaire imprimé ou sur un site de la toile les réponses à des questions simples.	Trouver des informations dans un texte et répondre à des questions à choix multiples.	4
	3			5
	4	Dégager le thème d'un texte littéraire (de qui ou de quoi parle-t-il ?).	Donner un titre en choisissant parmi plusieurs propositions.	6
5	Trouver dans un texte documentaire imprimé ou sur un site de la toile les réponses à des questions simples.	Trouver des informations dans un texte et répondre à des questions ouvertes.	7	
6		Comprendre en le lisant silencieusement un texte court (petite nouvelle, extrait...) de complexité adaptée à l'âge et à la culture des élèves en s'appuyant sur un traitement correct des substituts des noms, des connecteurs, des formes verbales, de la ponctuation... et en faisant les inférences nécessaires.	Donner son avis. Justifier sa réponse en s'appuyant sur le texte.	8
				9
Écriture et orthographe	7	Avoir compris et retenu que la plupart des mots, dans des contextes différents, ont des significations différentes.	Associer un mot polysémique courant ou une expression à sa définition, dans un contexte donné.	10
	8	Effectuer des manipulations dans un texte écrit (déplacement, remplacement, expansion, réduction).	Effectuer des manipulations dans un texte écrit (déplacement, remplacement, expansion, réduction).	11
				12
				13
				14
15				
Reconnaissance des mots	9	Déchiffrer un mot que l'on ne connaît pas.	Reconnaître dans une liste de mots proches visuellement, un mot rare lu par l'enseignant.	16
				17
				18
				19
				20

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Écriture et orthographe	10	En situation d'écriture spontanée ou sous dictée, marquer l'accord en nombre du verbe et du sujet dans les phrases où l'ordre syntaxique régulier est respecté.	Dans une dictée de phrase, marquer les accords en nombre du verbe avec le sujet.	21
		En situation d'écriture spontanée ou sous dictée, marquer les accords en nombre et en genre dans le groupe nominal régulier (déterminant, nom adjectif)	Dans une dictée de phrase, marquer les accords en nombre dans le groupe nominal.	22
				23
				24
		Écrire la plupart des mots en respectant les caractéristiques phonétiques du codage.	Dans une dictée de phrase, savoir orthographier des mots simples.	25
				26
				27
		Orthographier la plupart des "petits mots" fréquents (articles, prépositions, conjonctions, adverbes...).	Dans une dictée de phrase, savoir orthographier des petits mots fréquents.	28
				29
				30
Utiliser correctement les marques typographiques de la phrase (point et majuscule).	En situation de dictée, mettre : - la majuscule en début de phrase - le point final.	31		
		32		
Reconnaissance des mots	11	Identifier instantanément la plupart des mots courts (jusqu'à 4 ou 5 lettres) et les mots longs les plus fréquents.	Sélectionner dans une liste de mots fréquents, celui qui ne contient pas le même son.	33
				34
				35
				36
				37

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Nom.....Prénom.....

Français - Séquence 2 : Anatole et Nathalie, texte de type littéraire relatif à l'univers familial

Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2

Champs	Exercice	Compétence	Composantes	Items
Compréhension	12	Dégager le thème d'un texte littéraire (de qui ou de quoi parle-t-il?).	Identifier les personnages d'un récit.	38
	13	Comprendre les informations explicites d'un texte littéraire ou d'un texte documentaire approprié à l'âge et à la culture des élèves	Comprendre les informations d'un texte et répondre à une question ouverte.	39
	14	Dégager le thème d'un texte littéraire (de qui ou de quoi parle-t-il?)	Identifier le lieu d'un récit.	40
	15	Comprendre les informations explicites d'un texte littéraire ou d'un texte documentaire approprié à l'âge et à la culture des élèves.	Comprendre les informations d'un texte et répondre à une question ouverte.	41
	16			42
	17			43
	18			44
	19	Comprendre en le lisant silencieusement un texte court (petite nouvelle, extrait...) de complexité adaptée à l'âge et à la culture des élèves en s'appuyant sur un traitement correct des substituts des noms, des connecteurs, des formes verbales, de la ponctuation... et en faisant les inférences nécessaires.	Procéder à un traitement simple de l'information.	45
	20			46
	21			47
	22	Avoir compris et retenu que la plupart des mots, dans des contextes différents, ont des significations différentes.	Identifier le sens d'une expression métaphorique.	48
	23	Comprendre en le lisant silencieusement un texte court (petite nouvelle, extrait...) de complexité adaptée à l'âge et à la culture des élèves en s'appuyant sur un traitement correct des substituts des noms, des connecteurs, des formes verbales, de	Retrouver le référent d'un substitut.	49

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

	24	la ponctuation... et en faisant les inférences nécessaires.		50
Écriture et orthographe	25	Copier sans erreur un texte de trois ou quatre lignes en copiant mot par mot et en utilisant une écriture cursive lisible.	Copier intégralement deux phrases. Employer une écriture lisible.	51
			Employer une écriture cursive.	52
			Copier deux phrases sans erreur d'orthographe	53
				54
	26	Utiliser correctement les marques typographiques de la phrase (point et majuscule).	En situation de copie, mettre - la majuscule en début de phrase - le point final.	55
				56
	26	Écrire de manière autonome un texte d'au moins cinq lignes (narratif ou explicatif) répondant à des consignes claires, en gérant correctement les problèmes de syntaxe et de lexique.	Écrire un texte d'au moins cinq lignes. Produire au moins deux phrases sémantiquement correctes. Tenir compte du sujet imposé dans la consigne. Utiliser de manière cohérente les temps du récit.	57
				58
				59
				60
62				
		Utiliser correctement les marques typographiques de la phrase (point et majuscule).	En situation de production d'écrits, mettre la majuscule en début de phrase et le point final	61

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Nom.....Prénom.....

Français - Séquence 3 : Benjamin et son papa géant, texte de type littéraire

Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2

Champs	Exercice	Compétence	Composantes	Items
Compréhension	27	Comprendre les informations explicites d'un texte littéraire ou d'un texte documentaire approprié à l'âge et à la culture des élèves.	Comprendre les informations d'un texte et répondre à une question ouverte.	63
	28			64
	29			Comprendre les informations d'un texte et répondre à des questions « vrai-faux ».
			66	
			67	
	68			
Écriture et orthographe	30	Avoir compris et retenu que la plupart des mots, dans des contextes différents, ont des significations différentes.	Associer un mot polysémique courant ou une expression à sa définition, dans un contexte donné.	69
	31			70
	32	Avoir compris et retenu qu'il existe des régularités dans l'orthographe lexicale et que l'on peut les mobiliser pour écrire.	Associer un préfixe fréquent à un adjectif pour trouver son contraire.	71
				72
				73
	33	Effectuer des manipulations dans un texte écrit (déplacement, remplacement, expansion, réduction).	Effectuer des remplacements dans un texte en passant du masculin au féminin.	74
				75
				76
				77
	34	Effectuer des déplacements afin de reconstituer une phrase.	Effectuer des déplacements afin de reconstituer une phrase.	78
Utiliser correctement les marques typographiques de la phrase (point et majuscule).				En situation de production d'écrits, mettre la majuscule en début de phrase et le point final.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Compréhension	35	Lire et comprendre seul les consignes ordinaires de l'activité scolaire.	Appliquer une consigne.	80
	36		Trouver une consigne.	81
Écriture et orthographe	37	Écrire la plupart des mots en respectant les caractéristiques phonétiques du codage.	Écrire des mots réguliers sous la dictée.	82
				83
				84
				85
				86
				87
	38	Orthographier la plupart des "petits mots" fréquents (articles, prépositions, conjonctions, adverbes...).	Écrire, sous la dictée, des mots-outils fréquents.	88
				89
				90
				91
				92
				93

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

2 - Mathématiques

Les protocoles CE2 et 6° ont été conçus par un même groupe formé d'enseignants, d'inspecteurs, de membres de l'IGEN, de la DESCO et de la DEP spécialisés dans le premier ou le second degré. **Pour les compétences qui se retrouvent dans les deux cycles**, le groupe s'est efforcé de concevoir des exercices avec des supports voisins afin de **mettre en évidence la progressivité des attentes et les progrès effectués par les élèves**. Par exemple en mathématiques, les mêmes additions sont à effectuer mentalement mais en sixième, elles sont souvent « à trous » ; le vocabulaire comportant les termes « double » et « moitié » s'enrichit de « triple » et « tiers », « quadruple » et « quart », le travail sur les nombres entiers [comparaison, encadrement, placement sur une droite graduée] est étendu aux décimaux.

Plusieurs items permettent d'observer les procédures mises en oeuvre par les élèves.

La mise en commun et le dialogue avec les élèves permettront :

a) aux élèves :

1. **d'expliciter** les procédures utilisées ;
2. de les **confronter** avec celles de leurs pairs.

b) aux enseignants :

1. de déceler les limites éventuelles des procédures utilisées ;
2. de proposer des situations contraignant l'élève à passer d'une procédure peu efficace à une procédure plus opérationnelle pour évoluer progressivement vers la procédure experte.

Autres particularités

1. Calcul mental

L'évaluation de la **mémorisation des connaissances** a été privilégiée dans les protocoles. Le calcul réfléchi doit, aussi, occuper une place importante dans les apprentissages (cf. « Documents d'application des programmes », cycles 2 et 3 ; page 6 et « Documents d'accompagnement » page 34).

2. Grandeurs et mesures

La rénovation des enseignements scientifiques a conduit le groupe de concepteurs à donner plus d'importance au champ « grandeurs et mesures ». Il s'agit de diagnostiquer la connaissance qu'ont les élèves des grandeurs, de leur sens, et des unités associées. Rappelons qu'aucune « virtuosité » sur la conversion d'unités n'est demandée au cycle 2.

3. Espace et géométrie

Le faible nombre d'items retenus dans ce champ ne signifie pas qu'au cycle 2 (et a fortiori, au cycle 3), ce champ doit être négligé.

Les épreuves ne couvrent pas l'ensemble des compétences acquises ou en cours d'acquisition (par exemple, elles ne disent rien des tracés à main levée). Elles évaluent ce qui peut relever d'une passation collective.

Les tableaux des pages 14 à 16, présentent, pour chaque champ, la structure et la composition du protocole de mathématiques.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Nom.....Prénom.....

Mathématiques – Connaissance des nombres entiers naturels

Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2

Champs	Exercice	Compétence	Composantes	Items
Connaissance des nombres entiers naturels	10	Associer les désignations chiffrées et orales des nombres de 1 à 999.	Ecrire en chiffres des nombres dictés.	40
				41
				42
				43
				44
	12	Comparer, ranger, encadrer des nombres (en particulier entre deux dizaines consécutives ou entre deux centaines consécutives).	Sélectionner dans une liste les nombres appartenant à un intervalle donné.	47
				48
	13	Situer des nombres (ou repérer une position par un nombre) sur une ligne graduée de 1 en 1, de 10 en 10, de 100 en 100.	Trouver un nombre correspondant à une graduation. Trouver la graduation correspondant à un nombre entier donné.	49
				50
				51
				52
				53
	18	Connaître les doubles des nombres inférieurs à 10.	Restituer des doubles de nombres inférieurs à 10.	61
				62
				63
	19	Connaître et utiliser les relations entre des nombres d'usage courant : entre 5 et 10 ; entre 25 et 50 ; entre 50 et 100 ; entre 15 et 30 ; entre 30 et 60 ; entre 12 et 24 ; doubles des dizaines entières inférieures à 100 ; moitiés de 2, 4, 6, 8, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 80	Restituer des doubles. Restituer des moitiés.	64
				65
				66
				67
				68
69				
70				

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Nom.....Prénom.....

Mathématiques – Exploitation de données numériques

Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2

Champs	Exercice	Compétence	Composantes	Items
Exploitation de données numériques	4	Déterminer, par addition ou soustraction, le résultat d'une augmentation, d'une diminution ou de la réunion de deux quantités ou le résultat d'une comparaison.	Résoudre des problèmes additifs. Résoudre un problème soustractif.	15
				16
				17
				18
				19
	11	Déterminer, par multiplication, le résultat de la « réunion » de plusieurs quantités ou valeurs identiques.	Résoudre un problème de groupement.	45
				46
	21	Dans des situations de partage ou de distribution équitables, déterminer le nombre total d'objets, le montant de chaque part ou le nombre de parts.	Déterminer un quotient.	75
				76
	23	Utiliser les nombres pour exprimer la position d'un objet dans une liste ou pour comparer des positions.	Déterminer un rang dans une série. Trouver un objet à partir de son rang dans une série.	79
				80

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Nom.....Prénom.....

Mathématiques – Calcul

Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2

Champs	Exercice	Compétence	Composantes	Items
Calcul	1	Connaître ou reconstruire très rapidement les résultats des tables d'addition (de 1 à 9) et les utiliser pour calculer une somme.	Restituer les résultats de calculs additifs.	1
				2
				3
				4
				5
	2	Organiser et traiter mentalement des calculs additifs, soustractifs et multiplicatifs sur des données numériques simples.	Restituer les résultats de calculs additifs.	6
				7
				8
				9
	3	Connaître et utiliser les tables de multiplication par deux et cinq, savoir multiplier par dix.	Restituer les résultats de multiplications par 2. Restituer les résultats de multiplications par 5. Restituer les résultats de multiplications par 10.	10
				11
				12
				13
				14
	5	Calculer des sommes en ligne ou par addition posée en colonne.	Effectuer des additions posées. Effectuer une addition à poser.	20
				21
				22
				23
				24
	9	Organiser et traiter mentalement des calculs additifs, soustractifs et multiplicatifs sur des données numériques simples.	Calculer mentalement des différences. Calculer mentalement des produits.	35
36				
37				
38				
39				
20	Trouver rapidement le complément d'un nombre à la dizaine immédiatement supérieure.	Déterminer des compléments à la dizaine supérieure.	71	
			72	
			73	
			74	

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Nom.....Prénom.....

Mathématiques – Espace et géométrie

Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2

Champs	Exercice	Compétence	Composantes	Items
Espace et géométrie	6	Connaître et utiliser le vocabulaire lié aux positions relatives d'objets ou à la description de déplacements (devant, derrière, entre, à gauche de, à droite de, sur, sous, dessus, dessous, au-dessus de, en dessous de).	Repérer des positions relatives dans l'espace.	25
	8	Reproduire ou compléter une figure sur papier quadrillé.	Tracer un rectangle sur un quadrillage. Tracer un carré sur un quadrillage.	33
				34
	14	Percevoir et utiliser les relations et propriétés : alignement, angle droit, symétrie et égalité de longueurs. Vérifier ces relations ou réaliser des tracés en utilisant des instruments (gabarits de longueurs ou d'angle droit, règle) et des techniques (pliage, calque, papier quadrillé). Reconnaître des figures planes. Distinguer ces figures, de manière perceptive, parmi d'autres figures planes et utiliser le vocabulaire approprié : carré, rectangle, triangle, cercle, côté, sommet, angle droit.	Tracer une droite pour montrer un alignement de points.	54
				55
	16	Connaître et utiliser le vocabulaire lié aux positions relatives d'objets ou à la description de déplacements (devant, derrière, entre, à gauche de, à droite de, sur, sous, dessus, dessous, au-dessus de, en dessous de).	Différencier la gauche de la droite dans l'espace vécu.	57
				58
	17	Reconnaître des figures planes. Distinguer ces figures, de manière perceptive, parmi d'autres figures planes et utiliser le vocabulaire approprié : carré, rectangle, triangle, cercle, côté, sommet, angle droit.	Repérer, dans un groupe, la figure possédant quatre angles droits. Repérer, dans un groupe, la figure possédant un angle droit.	59
60				

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Nom.....Prénom.....

Mathématiques – Grandeurs et mesures

Colorier les items non réussis correspondant aux codes autres que 1 et 2

Champs	Exercice	Compétence	Composantes	Items	
Grandeurs et mesures	7	Connaître les unités usuelles (cm, m, kg, g, L) et les relations qui les lient.	Déterminer l'unité de grandeur adaptée à une situation donnée.	26	
				27	
				28	
		29			
		30			
		31			
			Choisir les unités appropriées (h, min) pour exprimer le résultat d'un mesurage de durée.		32
	15	Comparer des objets selon leur longueur, leur masse ou leur contenu par un procédé direct ou indirect.	Ordonner des objets suivant leur longueur.	56	
	22	Comparer des objets selon leur longueur, leur masse ou leur contenu par un procédé direct ou indirect.	Comparer les longueurs de lignes brisées. Justifier sa réponse.	77 78	
	24	Utiliser une règle graduée en cm pour mesurer ou pour construire un segment ou une ligne brisée.	Mesurer la longueur d'un segment avec l'unité donnée. Tracer un segment de longueur donnée.	81 82 83	
	25	Connaître les jours de la semaine et les mois de l'année et lire l'information apportée par un calendrier.	Ecrire les quantités du mois correspondant à un jour de la semaine donnée. Compter le nombre d'occurrences d'un jour donné dans un mois. Trouver le jour de la semaine correspondant à une date donnée. Trouver par une inférence le jour de la semaine correspondant à une date donnée. Trouver le nombre de semaines entières dans un calendrier.	84	
				85	
				86	
				87	
				88	

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

IV – Exploitation

1 - Bilan complet d'un élève en français, logiciel J'Ade

Aymeric		Items	Réussite élève	Réussite groupe
production de textes	écrire de manière autonome un texte d'au moins cinq lignes	FRA057, FRA058, FRA060	60.0% 3 5	80,0%
		FRA059, FRA062		
compréhension	dégager le thème d'un texte littéraire	FRA040, FRA038	66.7% 2 3	66,7%
		FRA006		
	lire et comprendre seul les consignes	FRA081	50.0% 1 2	89,3%
		FRA080		
	comprendre les informations explicites d'un texte	FRA001, FRA002, FRA003, FRA044, FRA043, FRA042, FRA065, FRA066, FRA067, FRA068, FRA064	78.6% 11 14	78,6%
		FRA041, FRA039, FRA063		
	trouver dans un texte documentaire des réponses	FRA007, FRA005, FRA004	100.0% 3 3	73,8%
	comprendre en lisant un texte court et faire des inférences	FRA008, FRA009, FRA050, FRA049, FRA047, FRA046, FRA045	100.0% 7 7	71,4%
reconnaissance des mots	déchiffrer un mot que l'on ne connaît pas	FRA017, FRA018, FRA019, FRA020	100.0% 4 4	98,2%

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Aymeric		Items	Réussite élève	Réussite groupe
	identifier la plupart des mots courts et les mots longs les plus fréquents	FRA033, FRA034, FRA035, FRA036, FRA037	100.0% 5 5	98,6%
écriture et orthographe	avoir compris qu'il existe des régularités dans l'orthographe lexicale	<i>FRA071, FRA072, FRA073</i>	0.0% 0 3	35,7%
	orthographier la plupart des petits mots	FRA028, FRA030, FRA088, FRA089, FRA092 <i>FRA029, FRA090, FRA091, FRA093</i>	55.6% 5 9	70,6%
	marquer les accords en nombre et en genre dans le groupe nominal	FRA023 <i>FRA022, FRA024</i>	33.3% 1 3	57,1%
	écrire la plupart des mots en respectant les caractéristiques du codage	FRA025, FRA026, FRA082, FRA083, FRA084, FRA085, FRA086, FRA087 <i>FRA027</i>	88.9% 8 9	84,9%
	effectuer des manipulations dans un texte	FRA074, FRA075, FRA076, FRA077 <i>FRA011, FRA012, FRA013, FRA014, FRA015, FRA016, FRA078</i>	36.4% 4 11	68,2%
	marquer les accords en nombre du verbe avec le sujet	<i>FRA021</i>	0.0% 0 1	21,4%
	utiliser les marques typographiques de la phrase	FRA031, FRA032, FRA055, FRA056, FRA079 <i>FRA061</i>	83.3% 5 6	77,4%
	copier sans erreur un texte de trois ou quatre lignes	FRA051, FRA052, FRA053, FRA054	100.0% 4 4	87,5%
	avoir compris que la plupart des mots ont des significations différentes selon le contexte	FRA010, FRA048, FRA070, FRA069	100.0% 4 4	83,9%

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

2 - Bilan complet d'un élève en mathématiques, logiciel J'Ade

Romain		Items	Réussite élève	Réussite groupe
Espace et géométrie	Repérer, situer	Mat 025	33.3% 1 3	66,7%
		<i>Mat 057, Mat 058</i>		
	Reconnaître des figures planes	Mat 034, Mat 055 <i>Mat 033, Mat 059, Mat 060</i>	40.0% 2 5	65,7%
	Percevoir et utiliser les relations et propriétés : alignement, angle droit, symétrie et égalité des longueurs	Mat 054	100.0% 1 1	85,7%
Grandeurs et mesures	Se repérer dans le temps	Mat 026, Mat 085, Mat 086, Mat 088 <i>Mat 029, Mat 084, Mat 087</i>	57.1% 4 7	72,4%
		Comparer et mesurer des longueurs, des masses et des contenances <i>Mat 031, Mat 078</i>	81.8% 9 11	72,7%
Exploitation des données numériques	Résoudre des problèmes en utilisant une procédure personnelle	<i>Mat 075</i>	0.0% 0 1	64,3%
	Résoudre des problèmes en utilisant une procédure experte	Mat 015, Mat 016, Mat 018	100.0% 3 3	71,4%
	Résoudre des problèmes en utilisant une procédure experte	Mat 079, Mat 080 <i>Mat 045</i>	66.7% 2 3	85,7%

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Romain		Items	Réussite élève	Réussite groupe
Calcul	Organiser et effectuer un calcul réfléchi	Mat 007, Mat 035	22.2% 2 9	70,6%
		<i>Mat 006, Mat 008, Mat 009, Mat 036, Mat 037, Mat 038, Mat 039</i>		
	Connaître et utiliser des procédures automatisées de calcul	Mat 020, Mat 022, Mat 023, Mat 002, Mat 003, Mat 004, Mat 005, Mat 073	42.1% 8 19	69,9%
		<i>Mat 021, Mat 024, Mat 010, Mat 011, Mat 012, Mat 013, Mat 014, Mat 001, Mat 071, Mat 072, Mat 074</i>		
Connaissance des nombres	Connaître les doubles		0.0% 0 10	73,6%
		<i>Mat 064, Mat 065, Mat 066, Mat 067, Mat 068, Mat 069, Mat 070, Mat 061, Mat 062, Mat 063</i>		
	Comparer des nombres entiers naturels	Mat 049, Mat 050	28.6% 2 7	73,5%
		<i>Mat 051, Mat 052, Mat 053, Mat 047, Mat 048</i>		
	Désigner par écrit des nombres entiers naturels (inférieurs à 1000)	Mat 040, Mat 041, Mat 042, Mat 043	80.0% 4 5	84,3%
<i>Mat 044</i>				

Commentaire : en caractères gras et cases grisées, des pourcentages de réussite inférieurs à 75% indiquent un déficit dans la maîtrise de la compétence.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

3 - Résultat de la classe par champ, logiciel J'Ade

Prénom	écriture et orthographe		Total	
	Score	Pourcentage	Score	Pourcentage
Naïs	46 50	92,0%	46 50	92,0%
Romane	38 50	76,0%	38 50	76,0%
Céline	42 50	84,0%	42 50	84,0%
Aymeric	31 50	62,0%	31 50	62,0%
Fabien	37 50	74,0%	37 50	74,0%
Romain	27 50	54,0%	27 50	54,0%
Pauline	47 50	94,0%	47 50	94,0%
Juliette	46 50	92,0%	46 50	92,0%
Léa	30 50	60,0%	30 50	60,0%
Kévin	34 50	68,0%	34 50	68,0%
Olivier	19 50	38,0%	19 50	38,0%
Raphaël	38 50	76,0%	38 50	76,0%
Maxime	32 50	64,0%	32 50	64,0%
Lucas	37 50	74,0%	37 50	74,0%
Score des réussites moyen			36,0 50	72,0%

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

4 - Mieux comprendre pour mieux agir

La "photographie" de la classe

Le logiciel J'ADE permet d'obtenir une "photographie" des performances de la classe qui renseigne rapidement et doublement : **sur les élèves** qui ont des faiblesses nombreuses ou limitées, **sur les domaines de compétences ou/et les compétences particulières qui sont à travailler**.

C'est un instantané qu'il convient de resituer dans l'histoire scolaire des élèves concernés : il faut, par exemple, **prendre en compte que certains domaines de compétences ont été plus ou moins travaillés dans les classes antérieures**, selon le projet pédagogique de l'école. Il faut aussi confronter les données fournies par l'évaluation aux évaluations antérieures et à la connaissance que l'équipe pédagogique a acquise de l'ensemble des élèves après deux cycles à l'école primaire.

De la "photographie" de la classe à l'analyse des erreurs

Les résultats doivent être "interprétés" : le caractère plus ou moins habituel des exercices, la place d'un item dans une série, le temps laissé pour les réponses, la longueur d'une séquence, etc. peuvent avoir de l'influence sur la réussite. Les non-réponses méritent d'être examinées de près : en fin d'exercice, elles peuvent révéler un manque de temps ou des effets de fatigue ; elles peuvent aussi être marques d'abandon ou, au contraire, d'une grande vigilance et d'une prise de décision d'élèves qui savent ne pas savoir et ne veulent pas se risquer à produire une réponse erronée.

Dans tous les cas, les erreurs constituent des signaux à analyser. L'évaluation diagnostique invite à s'interroger sur leur nature (les "types d'erreurs", dit-on souvent) en dépassant leur dénombrement. L'erreur appelle une réponse appropriée qui elle-même s'appuie sur un diagnostic précis.

Les erreurs offrent des voies permettant parfois d'accéder au processus qui les a produites mais souvent, c'est le dialogue avec l'élève qui permettra de comprendre ce processus. Elles peuvent avoir des sources diverses qu'il convient de pouvoir identifier afin d'intervenir à propos. **Pour des erreurs fréquentes, il peut être intéressant d'avoir un échange collectif dans la classe sur la compréhension de la consigne, sur les représentations de la tâche, sur les stratégies de résolution**, etc.

A titre d'exemple, la typologie qui suit, empruntée à J.P. ASTOLFI (L'erreur, un outil pour enseigner – Paris, ESF, 1997 - page 58) distingue sept origines possibles :

- erreurs relevant de la compréhension des consignes ;
- erreurs résultant d'habitudes scolaires ou d'un mauvais décodage des attentes ;
- erreurs témoignant des conceptions alternatives des élèves ;
- erreurs liées aux opérations intellectuelles impliquées ;
- erreurs portant sur les démarches adoptées ;
- erreurs dues à une surcharge cognitive ;
- erreurs ayant leur origine dans une autre discipline ;
- erreurs causées par la complexité propre du contenu.

Cette phase du travail, qui gagne à être réalisée en équipe pédagogique, peut être facilitée par des documents qui présentent, pour les exercices du protocole annuel, des hypothèses d'analyse (le cahier du maître chaque année et les documents publiés les années antérieures par la DPD sont à cet égard des aides).

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Ce travail débouche sur des **ajustements du projet pédagogique de la classe** quand certaines erreurs sont très fréquentes ; il constitue, **pour les élèves en difficulté, une première étape de l'adaptation pédagogique qu'il faut leur réserver.**

De la "photographie" de la classe au diagnostic individuel

Les élèves que l'on va dire en difficulté sont ceux qui échouent pour un nombre significatif (au moins 75 %) d'items évaluant des compétences de base.

Avec eux, il convient de revenir sur le travail effectué :

- pour prendre la mesure de la motivation, de l'appréhension, de l'intérêt qu'avait suscités cette forme de travail ;
- pour les amener à **dire comment ils ont fait, ce qui a bloqué leur travail**, ... Ce sera peut-être l'occasion pour eux de prendre conscience de procédures erronées et de témoigner d'autres capacités.

Des entretiens en petits groupes ou individuels sont recommandés pour affiner la compréhension que la lecture des protocoles ne saurait seule garantir.

L'entretien permet de **souligner les réussites**, de **préciser les difficultés qui doivent être travaillées**. Chaque élève devrait en retirer la conviction qu'il va trouver de l'aide pour le soutenir dans les efforts qui lui sont demandés.

Pour eux, il convient aussi de faire retour sur leur passé scolaire. Des échanges avec le conseil de maîtres du cycle II, et avec des membres du RASED si possible, devront éclairer la situation.

5 - Une gamme de réponses possibles selon les problèmes à traiter

Les difficultés concernent-elles les compétences de base ou pas ?

- **Pour les compétences qui ne sont pas de base**, l'évaluation révèle l'état actuel des acquisitions qui aura peut-être évolué lorsque la progression pédagogique amènera à les aborder ; cette progression pédagogique prévue normalement pour les traiter devra prendre en compte les savoirs et savoir-faire déjà installés sans pénaliser ceux pour qui il n'y a guère d'acquis dans ces domaines. **L'évaluation signale les élèves auxquels une attention particulière devra être portée.**
- **Pour les compétences de base**, on distinguera celles qui conditionnent au sens strict les **apprentissages ultérieurs** (ex : maîtrise du principe alphabétique, connaissance du code et de la combinatoire, numération décimale, prélèvement d'une information dans un texte ou un autre écrit, etc.) et **celles qui devraient être acquises compte tenu des programmes mais dont la non-maîtrise ne "bloque" pas de nouveaux apprentissages** (ex : reconnaissance des types d'ouvrages ou des types d'écrits). Dans le premier cas, des remédiations sont urgentes ; dans l'autre, un travail explicite et systématique sera intégré à la programmation de la classe et pourra se dérouler sur l'année.

Les élèves sont-ils nombreux ou pas à avoir des difficultés identiques qui réclament une réponse urgente ?

Si leur nombre le permet, un groupe sera constitué ; le travail peut témoigner d'une attention individualisée au sein même du groupe. S'ils sont isolés, le traitement individualisé est alors indispensable.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

Les difficultés sont-elles anciennes ? Ont-elles déjà " résisté " à différentes prises en charge ?

Sans méconnaître alors la nécessité d'un programme personnalisé d'aide et de progrès, une aide spécialisée est peut-être (encore) nécessaire. C'est à voir avec le RASED ou avec les instances de suivi extérieures à l'école le cas échéant.

Une aide personnalisée

Quand des élèves doivent bénéficier d'une aide personnalisée, ils continuent bien sûr à participer aux autres activités de la classe avec des attentes adaptées ; une attention individualisée leur est manifestée dans le cadre collectif.

Un dispositif de travail à organiser

Le problème qui se pose souvent est celui de l'organisation de l'ensemble de la classe pour faire face à la diversité des besoins.

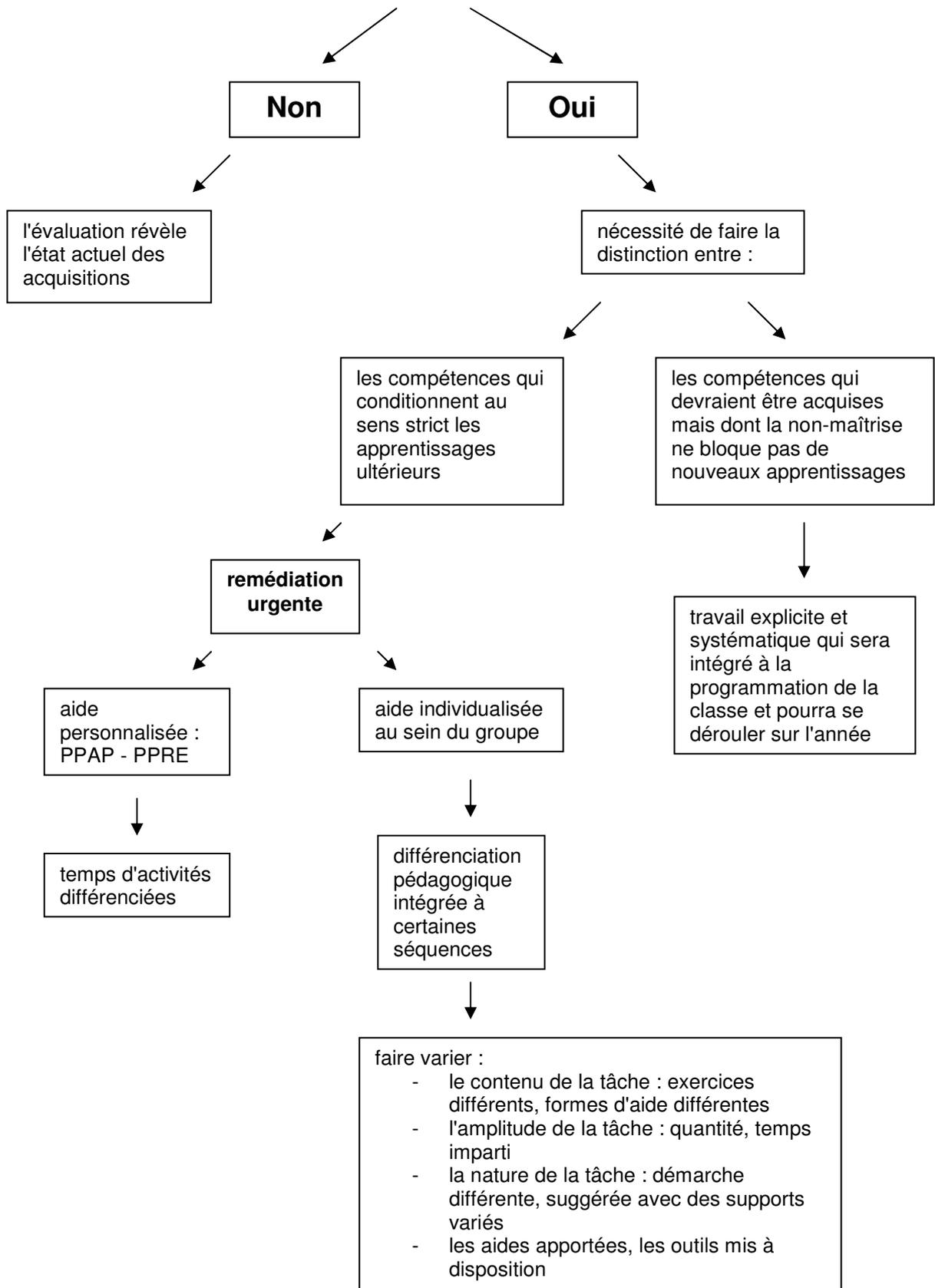
La différenciation pédagogique peut être intégrée à certaines séquences.

Elle peut aussi être mise en œuvre dans des moments spécifiques identifiés à l'emploi du temps de la classe : temps d'activités différenciées identifié dans l'emploi du temps hebdomadaire, etc.

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

6 - Apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les élèves

Les difficultés concernent-elles des compétences de base ?



Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

7 - Guide pour l'élaboration d'un PPRE

Nom de l'élève :	Nom de l'enseignant :
------------------	-----------------------

Réussites : Centres d'intérêt	Points d'appui :	Difficultés : Besoins :
----------------------------------	------------------	----------------------------

↓

Objectifs à atteindre au terme du contrat :	
---	--

↓

Programme assigné à l'élève :	Moyens mis en œuvre par l'enseignant : (ex : tutorat, recours maître E, travaux individualisés, groupes de besoin...)
-------------------------------	--

↓

Calendrier et échéance : Bilan intermédiaire :

↓

Évaluation : Suites à envisager :

L'élève, lu et approuvé :	L'enseignant, lu et approuvé :	Les parents, lu et approuvé :
---------------------------	--------------------------------	-------------------------------

Évaluations CE 2 – 2005 - 2006

V – Les évaluations nationales sur internet

Les protocoles CE2 et Sixième (matériel d'évaluation, logiciel) :

<http://cisad.adc.education.fr/eval/>

Les résultats nationaux :

<http://evace26.education.gouv.fr/>

La banque d'outils d'évaluation :

<http://www.banquoutils.education.gouv.fr/>

Portail consacré aux évaluations :

<http://educ-eval.education.fr/>

Guide pratique pour la mise en place des PPRE

http://eduscol.education.fr/D0072/PPRE_guideexperimentation.pdf